



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

Année 2016

Mercredi 9 mars 2016

13H00 à 17H00 (horaires de métropole)

ÉPREUVE N° 3 : épreuve écrite de pédagogie générale relative au domaine de la jeunesse et de l'éducation des adultes (durée : 4 heures ; coefficient 3)

Deux sujets au choix (le sujet choisi doit être mentionné sur la copie) :

Sujet 1 :

La co-éducation est souvent considérée comme une chance pour l'enfant et les parents. Qu'induit sa mise en œuvre ? Quelle analyse critique faites-vous de cette démarche ?

Sujet 2 :

La Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP 21) qui a été organisée récemment, a notamment souligné la nécessité de responsabiliser les individus à la protection de la planète : selon vous, quelle part prend l'éducation populaire et ses acteurs à ce processus d'éducation à l'environnement ?
Argumentez.